

## Les prochaines élections du Bureau

---

Dans quelques semaines les médecins de la province de Québec seront tenus de faire le choix de leurs futurs représentants pour la chambre des gouverneurs du Collège. Tout laisse croire qu'un calme peu usité présidera à cette élection générale.

Nous croyons que la majorité des gouverneurs actuels resteront en fonction, qu'un petit nombre seulement sera déplacé pour raisons diverses.

Est-ce à dire que l'administration de 1898 à 1901 a été exempte de tout blâme ? Nous ne sommes pas portés à le croire s'il faut en juger par le désappointement des uns et des autres sur les grandes questions qui ont été soumises devant le bureau depuis 1898.—Ainsi un certain groupe aurait aimé lui voir prendre une action plus énergique et effective sur ce qui regardait plus particulièrement l'éducation. D'autres seront, à tort ou à raison, un peu surpris des dépenses encourues depuis 3 ans.—Bon nombre verraient aussi avec le plus grand plaisir l'inauguration de certains procédés qui s'imposent pour le bon fonctionnement du Bureau lui-même et le plus grand bien de la profession. Cependant nous persistons à croire que la plupart de ses membres seront réélus, vu que les questions les plus importantes à notre point de vue sont restées sur la table et sont susceptibles d'être diversement résolues même par les esprits les mieux intentionnés.

Quarante trois membres seront donc appelés le premier mercredi de septembre, à prendre la responsabilité des affaires du Collège. Sur ce nombre huit seront de droit nommés par les Universités Laval à Québec et à Montréal, les Collèges McGill et Bishop, les trente-cinq autres seront élus par les différents districts de la province, lesquels ont été divisés à cette fin en un certain nombre de divisions électorales connues de tous.

Toutefois conformément à ce qui a toujours été fait jusqu'à ce jour, *sauf une seule exception du temps du Dr Ross*, l'honneur et les honoraires de la présidence reviendraient de droit à un autre district dans la présente élection.

Ce nouveau gouvernement qui va naître fera-t-il mieux que celui qui expirera demain ? Nous n'en savons rien ; Mais ce que nous savons, c'est que devant être composé de la presque totalité des anciens membres tous mieux renseignés par conséquent que le seront les nouveaux sur les grandes